

**Extrait
du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Dél. n° 2017-043

OBJET :

Tarifs location du
Foyer Rural

**L'an deux mil dix-sept
le : onze décembre**

le conseil municipal de la commune de **PETIT-BORNAND-LES-GLIERES**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. CHUARD Marc, Maire**.

Date de la convocation du conseil municipal : 05 décembre 2017.

PRÉSENTS : MM. CHUARD Marc, PERILLAT Jean-Yves, Mme CHABOUD Loëtitia, MM. SERVAGE Christian, CAULLIREAU Alex, SIGNOUX Jean-Jacques, Mmes CLERC Sylvie, RAPHET Thérèse, THIENNARD Stéphanie, BASQUIN Sandrine, MM. BASTHARD-BOGAIN Damien, ARCADE Jean-Luc, MARCHAL Francis et Mme ROCHE Aurélie.

EXCUSEE : FRESSANGE-YEFIMOV Claudine (pouvoir M. SERVAGE Christian).

M. BASTHARD-BOGAIN Damien a été élu secrétaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE** de fixer, à compter du **1^{er} janvier 2018**, les tarifs de location du **FOYER RURAL** ainsi qu'il suit :

	BUT LUCRATIF	BUT NON LUCRATIF	
		Résidents	Externes
Salle du bas avec cuisine	170 €	140 €	260 €
Salle du haut	170 €	140 €	260 €
Foyer rural	290 €	250 €	500 €

Caution nettoyage : 150 €

Caution salle : 1000 €

- DIT** que le tarif de la première manifestation à but lucratif au foyer rural pour les associations communales sera à demi-tarif, soit 85 € pour la location d'une salle ou 145 € pour la location du foyer rural en totalité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme,
PETIT-BORNAND-LES-GLIERES,
Le 18 décembre 2017

Le Maire,
Marc CHUARD.

